

Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

Mars 2025

« Mieux Manger Pour Tous » en Auvergne-Rhône-Alpes :

Capitalisation de la première
année de mise en œuvre
du programme



SOMMAIRE

1

Introduction..... 1

La précarité alimentaire en France et en Auvergne-Rhône Alpes 1

Le fonds Mieux Manger Pour Tous 1

Soutenir la dynamique d'interconnaissance entre acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes..... 2

La méthodologie mise en œuvre par l'Ansa 2

2

I. La cible d'action des projets Mieux Manger Pour Tous en Auvergne-Rhône-Alpes..... 4

A. Favoriser l'approvisionnement local dans les projets de lutte contre la précarité alimentaire..... 5

B. Favoriser la coordination locale dans les projets de lutte contre la précarité alimentaire..... 7

C. Favoriser l'accessibilité économique à une alimentation de qualité pour toutes et tous 8

3

II. Premiers enseignements du programme Mieux Manger Pour Tous en Auvergne-Rhône-Alpes..... 11

A.Rapprocher producteurs locaux et associations de lutte contre la précarité alimentaire..... 11

B. Favoriser la participation des personnes et adapter les initiatives à leurs besoins.. 13

C. Coordonner les actions à l'échelle d'un territoire 18

4

Conclusion..... 20

Introduction

La précarité alimentaire en France et en Auvergne-Rhône Alpes

En Auvergne-Rhône-Alpes, un million de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, soit près d'un enfant ou jeune sur cinq, une famille monoparentale sur quatre (INSEE, 2023). En France, ce sont 9,1 millions de personnes qui vivent sous ce seuil (INSEE 2022). Si la pauvreté monétaire apparaît moins importante en Auvergne-Rhône-Alpes qu'au niveau national, elle comporte **d'importantes disparités territoriales**, en se concentrant dans les métropoles et les espaces très peu denses de la région.

La **précarité alimentaire** est l'une des manifestations de la situation de pauvreté, définie comme « **une situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri** » (Labo de l'ESS, 2020).

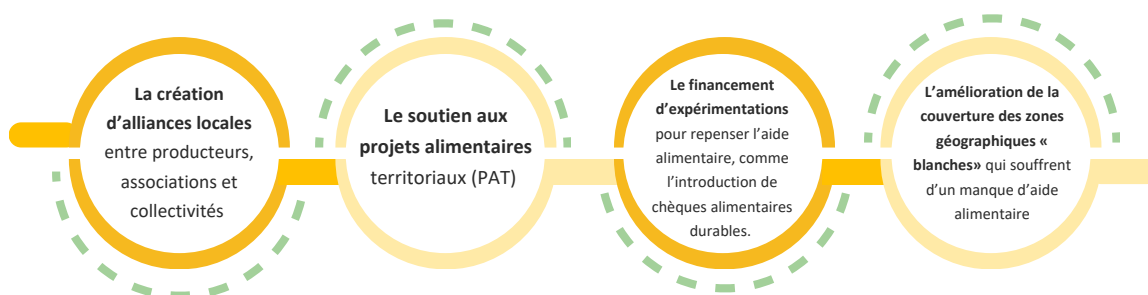
La lutte contre la précarité alimentaire présente ainsi de **nombreux enjeux** : permettre l'accès à des denrées alimentaires en quantité suffisante, mais aussi garantir la durabilité des denrées et leur qualité nutritionnelle. Il s'agit, enfin, de s'assurer que les modalités des interventions mises en œuvre respectent la dignité des personnes et encouragent le développement de leur pouvoir d'agir.

Le fonds Mieux Manger Pour Tous

Le programme "**Mieux Manger Pour Tous**" (MMPT) a été lancé en 2023 pour lutter contre la précarité alimentaire en France, un phénomène exacerbé par l'inflation. Ce programme, annoncé par la Première ministre le 3 novembre 2022, fait partie des efforts du gouvernement pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et de santé publique liés à l'alimentation des populations vulnérables.

En 2023, il est doté de 60 millions d'euros, avec une augmentation prévue pour atteindre 100 millions d'euros en 2027. Il s'inscrit dans le cadre du Pacte des solidarités 2023-2027 et est financé via le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Le programme se décline en deux volets, **un volet national, et un volet local** qui vise à développer des actions autour de quatre axes principaux :



En Auvergne-Rhône-Alpes, ce volet a permis à une quarantaine de structures - associations, collectivités territoriales et leurs groupements, CCAS et CIAS - de déployer des initiatives pour une durée de 1, 2 ou 3 ans, pour un montant global alloué de **4,8 millions d'euros en 2023 et 2024**.

Soutenir la dynamique d'interconnaissance entre acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif créée en janvier 2006 afin de lutter contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion. Elle repère, soutient et développe des projets d'innovation sociale en partenariat avec les services publics, les acteurs privés et associatifs et les personnes concernées. A travers ses différentes missions, l'Ansa a développé une connaissance et une expertise sur une diversité de thématiques et de dispositifs liés aux politiques sociales, dont la lutte contre la précarité alimentaire et l'accès à l'alimentation de qualité.

Fin 2023, face au développement d'initiatives visant à améliorer l'accès à l'alimentation de toutes et tous, la DREETS a souhaité soutenir une réflexion régionale de la lutte contre la précarité alimentaire et permettre une capitalisation sur les initiatives mises en œuvre par une diversité d'acteurs. Dans la continuité des dynamiques déjà existantes en Auvergne-Rhône-Alpes (ex GT5 Stratégie Pauvreté, réunions du réseau RADAR, réunions de coordination départementales de la lutte contre la précarité alimentaire, etc.) l'Ansa a ainsi proposé à partir de mai 2024 un soutien de la dynamique d'interconnaissance régionale entre acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire.

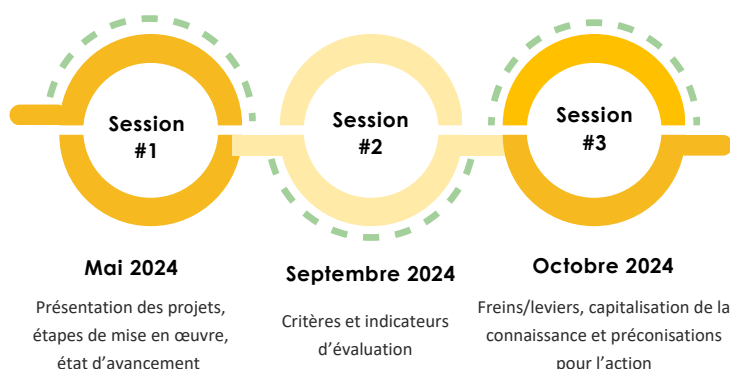
Cette mission répondait à deux objectifs :

-  **Favoriser l'interconnaissance**, nourrir les réflexions thématiques et inspirer les porteurs de projets de la région en leur permettant d'échanger sur leurs pratiques respectives ;
-  **Accompagner l'émergence de projets innovants sur le territoire régional** – financés dans le cadre de Mieux Manger pour Tous - **en valorisant les retours d'expériences et pratiques inspirantes** dans une dynamique de **capitalisation** et afin de favoriser leur **essaimage**.

La méthodologie mise en œuvre par l'Ansa

La mission de soutien à la dynamique d'interconnaissance régionale entre acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire s'est déclinée en deux volets :

- **Le suivi, l'organisation d'échanges entre porteurs de projets et la capitalisation autour d'une sélection de projets financés dans le cadre de MMPT avec :**
 - o Un premier temps de repérage et de sélection des projets par la DREETS, le Commissariat à la Lutte contre la Pauvreté, la DRAAF, et l'Ansa ;
 - o **La constitution de trois groupes thématiques**, réunis tout au long de l'année dans un objectif d'interconnaissance et de capitalisation : Groupe 1 «**Approvisionnement local**», Groupe 2 «**Dynamiques de coordination locale**», Groupe 3 «**Accessibilité économique**»
 - o **L'organisation de trois sessions de travail pour chaque groupe thématique :**



- **L'organisation d'une rencontre régionale Mieux Manger Pour Tous le 10 décembre 2024 à Saint-Etienne**, venue clôturer la mission, et dont le compte-rendu complet est accessible sur ce lien.

Le présent rapport de capitalisation reprend les enseignements communs issus des groupes de travail et de la journée de rencontre de décembre 2024. Il s'agit bien ainsi de **premiers enseignements issus de projets suivis sur six mois lors de leur première année de financement** (la durée de financement des projets allant de deux à trois ans selon les projets).

I. La cible d'action des projets Mieux Manger Pour Tous en Auvergne-Rhône-Alpes

22 projets financés ont été sélectionnés en amont de cette démarche d'animation régionale par l'Ansa, sur avis de la DREETS, le Commissariat à la Lutte contre la Pauvreté et la DRAAF. Des groupes thématiques, constitués en fonction de la cible principale d'action des projets¹, ont ensuite été constitués, selon s'ils visaient à favoriser :

- Un approvisionnement local et de qualité pour les projets de lutte contre la précarité alimentaire ;
- La coordination locale des acteurs ;
- L'accessibilité économique à une alimentation de qualité pour toutes et tous.

19 projets², répartis sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, ont ensuite participé aux groupes de travail thématiques. Ils sont représentés sur la carte suivante :



¹ Ces cibles d'action sont étroitement liées et plusieurs projets sélectionnés les cumulent ; ceux-ci ont soit choisi de participer à plusieurs groupes de travail, soit de se concentrer sur l'une des cibles d'actions en fonctions de leurs objectifs et intérêts.

² Trois porteurs de projets sélectionnés ne se sont finalement pas impliqués dans les groupes de travail conduits tout au long de l'année 2024.

A. Favoriser l'approvisionnement local dans les projets de lutte contre la précarité alimentaire

Neuf structures, rassemblées dans le groupe thématique 1, avaient pour objectif, dans le cadre de leur projet, de mettre en place une nouvelle source d'approvisionnement, local, durable et de qualité : la Banque Alimentaire Auvergne, la Banque Alimentaire Rhône, la Banque Alimentaire Isère, Territoires à VivreS Grand Lyon, Les Ateliers de la Bruyère, la Croix Rouge Française du Rhône, la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, l'association Viltais, et les Restos du Cœur Insertion de la Drôme.

Ces porteurs de projets relevaient **plusieurs enjeux**, partagés au niveau national par un ensemble d'acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire :



Un besoin de fournir les structures d'aide alimentaire et de lutte contre la précarité alimentaire en produits de qualité (frais, durables, locaux), dans un contexte d'augmentation du nombre de personnes en situation de précarité alimentaire³ et de baisse de la quantité et de la qualité des produits distribués (via le FEAD pour les têtes de réseaux de l'aide alimentaire, et via les ramasses auprès des grandes et moyennes surfaces).



Un monde agricole en situation de vulnérabilité économique et sociale⁴, dont l'aide alimentaire est loin d'être le débouché principal et naturel, mais qui pourrait participer à des projets de lutte contre la précarité alimentaire, s'ils constituent un débouché viable économiquement.



Un besoin de diversifier les produits proposés aux personnes en situation de précarité, et donc de diversifier les sources d'approvisionnement.



Un enjeu de sensibilisation des publics à une alimentation de qualité, avec des produits frais et locaux qu'il convient non seulement de pouvoir s'offrir, mais aussi apprendre à connaître et cuisiner.

³ Notamment en raison de l'inflation. La précarité alimentaire touche entre 10 % et 16 % des personnes en France (CREDOC 2023).

⁴ 18% des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté (INSEE 2021)

Pour répondre à ces enjeux, les structures suivies ont pu développer **des projets variés** :

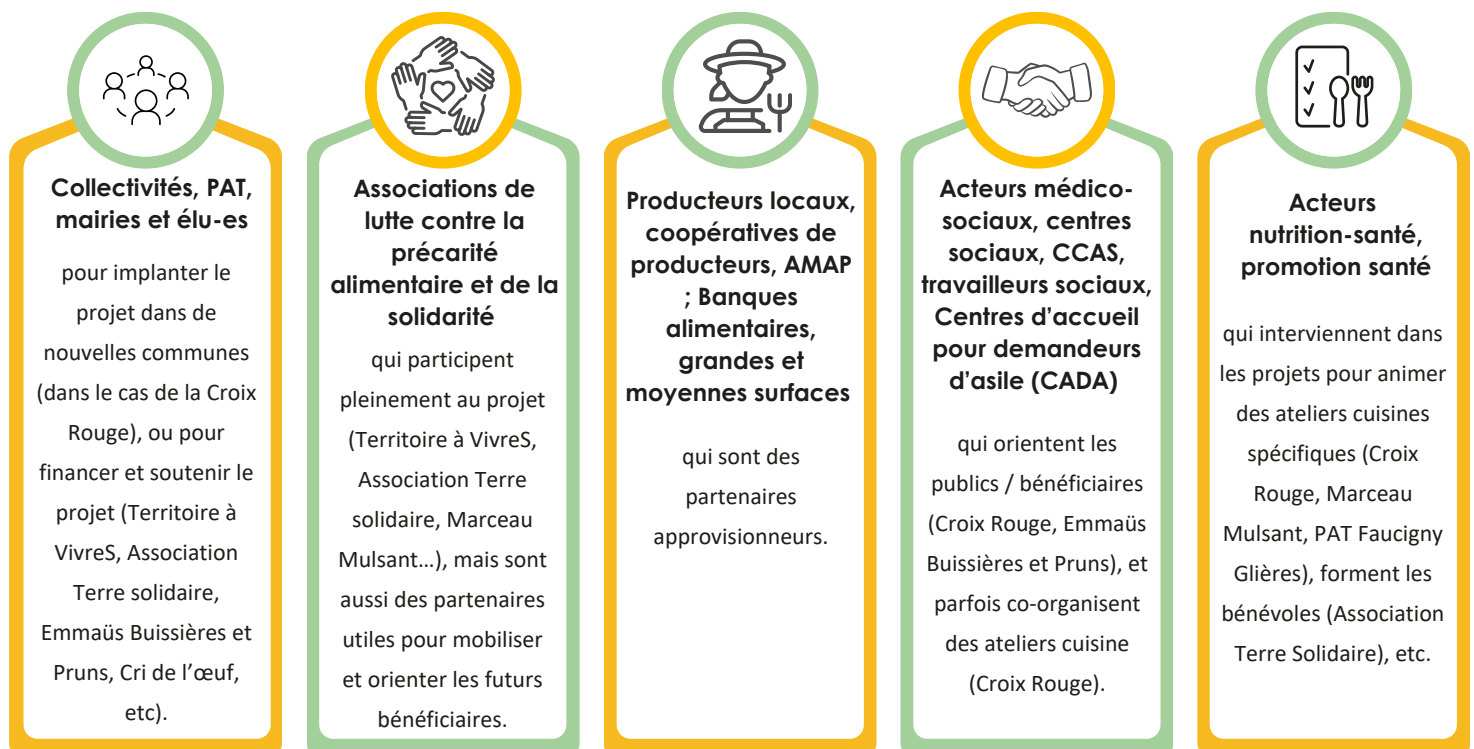
La structure			Les caractéristiques du projet		
Structure porteuse de projet	Offre une nouvelle source d'approvisionnement à des structures de lutte contre la précarité	A développé une nouvelle source d'approvisionnement pour sa propre structure	Approvisionnement via achats à ou dons de producteurs locaux	Type de projet développé	Le projet met en place des actions de sensibilisation : atelier cuisine / nutrition / ateliers maraîchage / glanage
Banque Alimentaire Auvergne 15	X			Atelier de transformation	X
Banque Alimentaire Rhône 69	X			Atelier de transformation	X
Banque Alimentaire Isère 38	X		X	Achat à des producteurs locaux	X X
Territoires à VivreS 69	X		X	Plateforme d'achats mutualisés	
Les Ateliers de la Bruyère 43	X		X	Production maraîchère	X X
Croix Rouge Française 69		X	X	Camion itinérant	X
CC Ardèche des Sources et Volcans 07		X	X	Epicerie	
Viltaïs 03		X	X	Marché solidaire	X
Restos du Cœur Insertion 26		X	X	Production maraîchère (Jardins du cœur) ; atelier de transformation (atelier Conficoeur)	

B. Favoriser la coordination locale dans les projets de lutte contre la précarité alimentaire

Huit structures, rassemblées dans le groupe thématique 2, avaient pour projet **de favoriser la coordination locale** dans les projets de lutte contre la précarité alimentaire : Emmaüs Buissières et Pruns, l'association Terre Solidaire, Le cri de l'œuf, Habitat et humanisme, Territoires à VivreS Grand Lyon, la Croix Rouge, le Projet alimentaire territorial (PAT) de la communauté de communes de Faucigny Glières, et le centre social Marceau Mulsant. **L'objectif : associer des acteurs du territoire**, parfois travaillant en « silo », autour d'un même **projet pour répondre** de manière plus efficace **aux besoins des personnes et aux différents enjeux liés à la précarité alimentaire** (précarité économique, accès aux droits, mobilité, lien santé et alimentation de qualité). En effet, **l'alimentation concerne une multitude d'acteurs, qui n'ont pas à eux seuls la compétence sur l'ensemble des dimensions** qui entrent en ligne de compte dans l'accès à une alimentation de qualité et choisie.

Dans certains cas, **des structures se sont rassemblées (parfois au sein d'une instance collective et/ou institutionnelle) autour d'un projet de coordination locale**, visant à améliorer l'accès à toutes et tous à une alimentation de qualité sur un territoire. C'est le cas, par exemple, de **Territoire à VivreS Grand Lyon** qui met en place une gouvernance inter-associative pour transformer le système agro-alimentaire local, au travers de plusieurs projets (création d'un pôle de résilience alimentaire, développement d'une plateforme d'achats mutualisés, mise en place de démarches de démocratie alimentaire) ; du **PAT de Faucigny Glières**, qui vise à mobiliser l'ensemble des acteurs « de la fourche à la fourchette » sur le territoire ; ou encore du **Cri de l'œuf**, qui vise à créer une structure collective mettant en place des expérimentations de démocratie alimentaire sur le territoire d'Annecy.

Dans d'autres cas, les structures ont **développé de nouveaux partenariats** pour **mieux répondre aux besoins du territoire et des personnes**, chacun arrivant avec ses compétences et des missions complémentaires dans le projet. Des **partenariats** ont ainsi pu être développés dans les huit projets suivis, avec **différents types d'acteurs** :



C. Favoriser l'accessibilité économique à une alimentation de qualité pour toutes et tous

Six structures, rassemblées dans le groupe thématique 3, avaient pour projet de **favoriser l'accessibilité économique à une alimentation de qualité** pour toutes et tous : le Cri de l'œuf, la communauté de communes Loire Forez Agglomération, VRAC, le centre social Marceau Mulsant, l'association Développement Animation Sud Auvergne (DASA), et le centre social Jacques Prévert. Les projets développés ciblaient la précarité financière, considérée comme le premier obstacle à une alimentation choisie et de qualité, et la première raison du recours à des dispositifs d'aide alimentaire.



La question n'est pas de bien vouloir manger cinq fruits et légumes par jour, mais bien d'abord de pouvoir les acheter

Loïc Rigaud, VRAC

Partant de ce constat, plusieurs stratégies de lutte contre la précarité alimentaire peuvent être déployées, en activant **deux leviers principaux** : **agir sur le budget global des ménages** (en proposant des aides financières, chèques alimentaires, transferts monétaires, etc.) ou **agir sur l'offre alimentaire**, en proposant notamment des aliments ou repas moins chers, sous différentes formes : distributions de colis ou de paniers solidaires, restaurants sociaux, groupements d'achats, AMAP, marchés solidaires, etc.

Plusieurs types de projets ont ainsi été développés par les structures pour permettre à toutes et tous, et en particulier aux personnes en situation de précarité, d'accéder à une alimentation de qualité :

Structure porteuse de projet	Agir sur le budget des ménages		Agir sur l'offre alimentaire			
	Caisse alimentaire /SSA ⁵	Tickets restaurants solidaires	Marché solidaire	Groupement d'achat	Paniers solidaires	Restaurant solidaire
Le cri de l'œuf	X			X		
Loire Forez Agglomération	X					
VRAC			X	X		
CS Marceau Mulsant			X			
DASA	X	X				X
<u>CS Jacques Prévert</u>					X	

Certaines structures ont ainsi choisi d'**agir à la fois sur l'offre alimentaire, et sur le budget des personnes en parallèle** : c'est le cas de DASA, par exemple, qui a expérimenté la mise en place de tickets restaurants solidaires pour des personnes en situation de précarité dans le restaurant solidaire La Tablée à Brioude.

Concernant les projets agissant sur l'offre alimentaire, **différents types de tarifications ont été mis en place** : quand le restaurant solidaire La Tablée (DASA) propose un prix libre, les marchés solidaires et groupements d'achats de VRAC et du centre social Marceau Mulsant proposent une triple tarification en fonction des revenus des personnes. Si les projets visent ainsi à offrir aux personnes en situation de précarité une alimentation accessible et de qualité, ils sont aussi des espaces de mixité où l'offre en produits frais et de qualité est proposée à toutes et tous :

Exemple 1

La triple tarification VRAC

- **La tarification "coup de pouce" à -50% du prix coûtant d'achat**, est réservée aux personnes en situation de grande précarité orientées sur prescription sociale (aucune information sur les ressources des personnes n'est ensuite demandée – le but est de faciliter le parcours des personnes et d'éviter la stigmatisation des publics) ;
- **La tarification "quartiers prioritaires de la ville" (QPV) et étudiants**, à -10% du prix coûtant d'achat, est réservée aux habitants en QPV et étudiants (sans justification de ressources autre) ;
- **La tarification "hors quartier"**, pour les autres habitants, qui se situe entre +10% et +20% du prix coûtant d'achat producteur. Ce tarif reste en moyenne 20% inférieur aux tarifs pratiqués dans les grandes surfaces ou les magasins spécialisés.

Exemple 2

La triple tarification des marchés solidaires itinérants du bassin roannais (centre social Marceau Mulsant)

Les marchés sont accessibles à tous et toutes avec trois types de tarifs, librement choisis par les participant.es :

- **Un tarif "juste"**, au prix auquel les producteurs ont l'habitude de vendre leurs produits ;
- **Un tarif "accessible"**, à -34% du prix juste ;
- **Un tarif "solidaire"**, 15% supérieur au prix juste.

Certaines structures ont ainsi choisi d'**agir à la fois sur l'offre alimentaire, et sur le budget des personnes en parallèle** : c'est le cas de DASA, par exemple, qui a expérimenté la mise en place de tickets restaurants solidaires pour des personnes en situation de précarité dans le restaurant solidaire La Tablée à Brioude.

Concernant les projets agissant sur l'offre alimentaire, **différents types de tarifications ont été mis en place** : quand le restaurant solidaire La Tablée (DASA) propose un prix libre, les marchés solidaires et groupements d'achats de VRAC et du centre social Marceau Mulsant proposent une triple tarification en fonction des revenus des personnes. Si les projets visent ainsi à offrir aux personnes en situation de précarité une alimentation accessible et de qualité, ils sont aussi des espaces de mixité où l'offre en produits frais et de qualité est proposée à toutes et tous :

Exemple 1 : la triple tarification VRAC



Exemple 2 : la triple tarification des marchés solidaires itinérants du bassin roannais (centre social Marceau Mulsant)

Les marchés sont accessibles à tous et toutes avec trois types de tarifs, librement choisis par les participant.es :



II. Premiers enseignements du programme Mieux Manger Pour Tous en Auvergne- Rhône-Alpes

Plusieurs enseignements peuvent être tirés des groupes de travail qui se sont déroulés entre les mois de mai à octobre 2024, durant lesquels 19 structures, réparties sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, **ont pu échanger sur leurs avancées, difficultés et réussites** des six premiers mois de mise en œuvre de leur projet.

A. Rapprocher producteurs locaux et associations de lutte contre la précarité alimentaire

Les structures ont monté des projets visant à rapprocher producteurs locaux et associations de lutte contre la précarité alimentaire, pour répondre aux difficultés rencontrées aussi bien par le monde agricole que par les acteurs de la solidarité, et pour répondre aux besoins des personnes en situation de précarité alimentaire (cf. partie I.A.).

Ces projets nécessitent toutefois de réussir à **convaincre des producteurs locaux de s'impliquer dans un projet de lutte contre la précarité alimentaire**, ce qui ne va pas de soi, en particulier pour les producteurs qui ne sont pas en recherche de nouveaux débouchés :



Certains producteurs ne sont pas intéressés car ils ont déjà leur clientèle... Travailler avec nous ne leur apporterait rien.

Viltaïs



On aimerait développer des partenariats avec des producteurs locaux, mais ceux-ci sont déjà très sollicités par beaucoup d'associations pour des dons ou des prix préférentiels.

La Croix Rouge

Dans ce contexte, **mettre en place un prix qui soit accessible à la fois pour les structures d'aide alimentaire et les personnes** qui s'y approvisionnent, et **rémunérateur pour les producteurs est un vrai défi**. Toutes les structures ont ainsi rappelé que c'est **le fonds Mieux Manger Pour Tous qui leur a permis d'acheter des denrées** aux producteurs locaux.

Les structures ont aussi pu rencontrer des **difficultés logistiques**, car la gestion du frais et la récupération de volumes importants était une nouveauté pour certaines associations en particulier. Cela a demandé un temps d'adaptation et une réorganisation de l'activité.



Nous avons développé un partenariat solide avec un abattoir, qui nous permet de récupérer des surplus alimentaires une fois par an, mais la logistique et le stockage des deux tonnes récupérées demeurent des défis majeurs.

Emmaüs Buissières et Pruns

Enfin, se rapprocher des producteurs pose la question **des moyens humains** disponibles : plusieurs d'entre elles ont sous-estimé le temps long nécessaire au repérage de nouvelles sources d'approvisionnement et à la mobilisation des agriculteurs locaux.

Plusieurs leviers ont également été identifiés et partagés par les acteurs en groupe de travail pour surmonter ces difficultés :

- **Convaincre** les producteurs en leur apportant des **arguments sur l'intérêt qu'ils peuvent trouver à s'impliquer dans un tel projet** : une partie de leur surplus de production ne trouvant pas de débouchés, tels des légumes non calibrés, peuvent être donnés aux associations. Dans le cas de dons à des associations d'aide alimentaire, ces dons peuvent être défiscalisés, ce qui peut être un argument économique susceptible d'intéresser les producteurs (valable seulement pour les producteurs imposables).
- **Faciliter la logistique des producteurs** au maximum, en s'adaptant à leur calendrier de récolte, en venant chercher la production directement à la ferme ou sur leurs points de vente habituels (fin de marchés par exemple), en proposant une aide au tri ou à la récolte, ou en passant par des intermédiaires comme Solaal, association financée par l'État pour faciliter le don agricole, que l'on peut contacter lorsque des dons de producteurs à proximité sont disponibles.

Exemple

Pour les structures avec une importante capacité d'achat, de stockage et de distribution, cela passe aussi par l'adaptation aux besoins des producteurs. Si la **Banque Alimentaire Isère** s'engage en amont sur une quantité auprès des agriculteurs, elle s'adapte aussi à eux en fonction de leur quantité de surplus disponible et est capable de les absorber.

- **Se rencontrer et créer du lien** entre structures de lutte contre la précarité alimentaire, personnes concernées et producteurs locaux, pour créer de la solidarité mutuelle et l'envie de collaborer.

Exemple 1

Le centre social Marceau Mulsant, qui a développé des marchés solidaires itinérants, a souhaité lever les a priori des agriculteurs qui associaient les structures d'aide alimentaire à la question du don. Le centre a choisi de ne pas afficher que les marchés seraient à destination de personnes en situation de précarité, permettant aux huit producteurs de voir le marché comme un débouché comme un autre ; un travail de sensibilisation a ensuite été fait auprès des producteurs sur le choix d'une triple tarification. Les jours de marchés, producteurs, bénévoles et personnes en situation de précarité s'organisent ensemble pour vendre les produits, et se retrouvent lors de « temps forts » pour créer du lien.

Exemple 2

La Communauté de communes Ardèche des sources et volcans a organisé des visites à la ferme, qui permettent de se rencontrer, « *créer l'envie d'aller un peu plus loin* ».

Dans le même objectif, la **Banque Alimentaire Isère** organise des opérations de glanages, où dix producteurs accueillent deux associations locales et les personnes qui y sont accompagnées sur leurs exploitations : « *Le glanage permet de mieux connaître les productions locales, les saisons, de rompre l'isolement à la fois des personnes en précarité et des producteurs maraîchers qui, eux aussi, connaissent à la fois la précarité et l'isolement.* »

Pour relever ce défi de rapprocher monde agricole et de la solidarité, **les Ateliers de la Bruyère, eux-mêmes producteurs, conseillent finalement de communiquer avec les producteurs**, d'exposer ses contraintes pour trouver des compromis et un moyen pour que chacun trouve son intérêt à se rassembler autour d'un projet commun :



Il y a un contrat à passer entre le maraîcher et l'association qui s'y approvisionne. L'association arrive avec ses envies, besoins et contraintes, et doit comprendre celles du maraîcher (logistiques, économiques, climatiques...). (...) Il faut se coordonner ! (...)

Les Ateliers de la Bruyère

B. Favoriser la participation des personnes et adapter les initiatives à leurs besoins

De nombreux projets soutenus par le fonds Mieux Manger Pour Tous en Auvergne-Rhône-Alpes avaient à cœur de favoriser la participation des personnes concernées, qui a pu prendre différentes formes selon les projets :

Les personnes ont parfois été consultées en amont de la mise en place du projet, pour s'assurer que ceux-ci répondent à leurs besoins.

Exemple 1

La consultation via des diagnostics pour mieux connaître le public et ses besoins

Un diagnostic social a ainsi été réalisé par l'association **DASA**, et un diagnostic participatif par **le Cri de l'œuf** avec la production de trois cahiers des charges :

- Un cahier des charges sur les besoins et pratiques des habitants : démarche d'éducation populaire en aller vers pour prendre connaissance de ce que les habitants peuvent ou pas manger ;
- Un cahier des charges avec des producteurs locaux pour comprendre les limites et freins du territoire en matière maraîchage ;
- Un cahier des charges de l'aide alimentaire pour comprendre ses limites et besoins sur le territoire.

Exemple 2

La consultation via des ateliers avec les personnes

Des groupes de paroles ont été mis en place sur la question de l'alimentation auprès des femmes du quartier par le **centre social Jacques Prévert**.

Le PAT Faucigny Glières a mis en place des ateliers animés via la démarche de croisement des savoirs d'ATD Quart Monde, qui a permis de dégager une problématique et un plan d'action pour guider le PAT en travaillant sur les représentations de la précarité et en répertoriant les informations disponibles sur le territoire

Dans d'autres cas, **les personnes participent à la création du projet et sont incluses dans sa gouvernance** :

Exemple

Une bonne pratique : les collectifs habitants à VRAC

VRAC défend un mode d'action basé sur le « faire ensemble » : la mise en place des groupements d'achats repose sur l'engagement des habitants qui sont aussi impliqués dans la gouvernance.

Une commission « VRAC appro », dont les membres sont élus lors de l'assemblée générale, s'occupe de l'approvisionnement en produits frais et inclut des habitants. Dans le cadre du projet de Territoires à VivreS, VRAC reçoit des produits de la coopérative d'agriculteurs Bio A Pro, sélectionnés par la commission.

Le lancement de marchés de produits frais par des groupements d'achats VRAC a donné lieu à la mise en place de collectifs habitants (préexistants ou non aux groupements d'achat secs) pour mobiliser les publics autour de cette nouvelle offre : s'assurer qu'elle corresponde à leurs besoins, participer à la sélection des produits et à la création de partenariats pour l'approvisionnement.

- **A la Duchère**, (projet en partenariat avec le centre social Arc-en-ciel) un collectif habitants a été monté avec des adhérents VRAC, des habitants adhérents du centre social, et d'autres habitants du quartier dans le but de construire ensemble le futur marché (jours, produit, format...). Depuis, la mobilisation du collectif est régulière (café des projets une fois par mois, réunion tous les 3 mois sur l'organisation du marché et le futur de l'offre, réunions pendant les marchés pour récolter la parole des habitants).
- **A la Maison solidaire et engagée de l'alimentation (MESA)**, dans le 8ème arrondissement de Lyon, un collectif habitant existait déjà et souhaitait lancer une offre de produits frais. La sélection des produits est faite avec les habitants (groupe initial de 24 personnes, puis entre 5 et 10 personnes selon les commissions).
- **A Oullins**, le collectif d'habitants a repéré des paysans, a visité leurs exploitations puis a fait la démarche d'intégrer leur offre à la plateforme d'achat.



Souvent, **les personnes participent également à la mise en œuvre du projet** : c'est par exemple le cas des marchés solidaires itinérants du centre social Marceau Mulsant, où producteurs locaux et habitants tiennent ensemble les étals durant le marché. Certains projets fonctionnent ainsi grâce à **une forte implication bénévole**, comme Au cri de l'œuf :



Notre plus grande réussite, ce sont les 900 heures de bénévolat comptabilisées par les 18 structures qui accompagnent le projet. Il y a une vraie mobilisation citoyenne !

Le cri de l'œuf

Enfin, plusieurs projets portent ou sont en lien avec des **initiatives de démocratie alimentaire**, où la participation des personnes est centrale : c'est le cas de **Territoires à VivreS (et de VRAC)** qui met en place la **caisse alimentaire du 8e arrondissement de Lyon**, de la communauté de communes de **Loire Forez Agglomération** dont le projet consiste en la mise en place d'une **expérimentation de sécurité sociale de l'alimentation à Boën-sur-Lignon**, et de l'association **DASA** qui souhaite mettre en place une **caisse locale de solidarité** sur le territoire du brivadois.

Dans d'autres cas, **les personnes participent à la création du projet et sont incluses dans sa gouvernance** :

Une bonne pratique : les collectifs habitants à VRAC

VRAC défend un mode d'action basé sur le « faire ensemble » : la mise en place des groupements d'achats repose sur l'engagement des habitants qui sont aussi impliqués dans la gouvernance.

Une commission « VRAC appro », dont les membres sont élus lors de l'assemblée générale, s'occupe de l'approvisionnement en produits frais et inclut des habitants.

Dans le cadre du projet de Territoires à VivreS, VRAC reçoit des produits de la coopérative d'agriculteurs Bio A Pro, sélectionnés par la commission.

Le lancement de marchés de produits frais par des groupements d'achats VRAC a donné lieu à la mise en place de collectifs habitants (préexistants ou non aux groupements d'achat secs) pour mobiliser les publics autour de cette nouvelle offre : s'assurer qu'elle corresponde à leurs besoins, participer à la sélection des produits et à la création de partenariats pour l'approvisionnement.



A la Duchère, (projet en partenariat avec le centre social Arc-en-ciel) un collectif habitants a été monté avec des adhérents VRAC, des habitants adhérents du centre social, et d'autres habitants du quartier dans le but de construire ensemble le futur marché (jours, produit, format...). Depuis, la mobilisation du collectif est régulière (café des projets une fois par mois, réunion tous les 3 mois sur l'organisation du marché et le futur de l'offre, réunions pendant les marchés pour récolter la parole des habitants).



A la Maison solidaire et engagée de l'alimentation (MESA), dans le 8ème arrondissement de Lyon, un collectif habitant existait déjà et souhaitait lancer une offre de produits frais. La sélection des produits est faite avec les habitants (groupe initial de 24 personnes, puis entre 5 et 10 personnes selon les commissions).



A Oullins, le collectif d'habitants a repéré des paysans, a visité leurs exploitations puis a fait la démarche d'intégrer leur offre à la plateforme d'achat.

Souvent, **les personnes participent également à la mise en œuvre du projet** : c'est par exemple le cas des marchés solidaires itinérants du centre social Marceau Mulsant, où producteurs locaux et habitants tiennent ensemble les étals durant le marché. Certains projets fonctionnent ainsi grâce à **une forte implication bénévole**, comme Au cri de l'œuf :

Faire avec les personnes concernées permet ainsi, tout au long des projets, **de répondre au mieux à leurs besoins**, et de s'assurer que l'offre développée permette un réel accès aux publics concernés à une alimentation de qualité mais également choisie. Les structures insistent sur **l'importance de se réajuster à ces besoins au fil de l'eau** :

Exemple 1

L'association DASA expérimente la distribution de tickets restaurants solidaires par le CCAS et les structures d'aide alimentaire (Secours Catholique et Restos du Cœur), pour des personnes en précarité qui souhaitent se rendre au restaurant solidaire La Tablée et y manger gratuitement. En cours d'expérimentation, DASA est passé d'un à deux tickets restaurants distribués par personne, repérant que les personnes avaient du mal à se rendre seules, pour la première fois, dans un restaurant solidaire. Le passage à deux tickets restaurants leur permet ainsi de venir accompagnées, soit par un bénévole de l'association qu'elles fréquentaient, soit par un proche.

Exemple 2

La MESA (Maison Engagée et Solidaire de l'Alimentation) à Lyon 8ème portée par **VRAC** a été pensée avec les habitants pour devenir un lieu de vie du quartier qui corresponde à leurs besoins : *La petite fenêtre de la cuisine qui donne sur l'espace enfants, c'était une idée des mamans du quartier qui l'ont demandé pour pouvoir cuisiner tout en gardant un œil sur leurs enfants. On a adapté le lieu au besoin des personnes* ». – VRAC

Les projets développés dépassent souvent le seul enjeu d'un accès à l'alimentation de qualité ; certains projets sont aussi un moyen d'accéder à **un accompagnement social global**. Certains projets permettent ainsi :

- **La sensibilisation des personnes à une alimentation de qualité** : de nombreux projets associent la mise en place d'une nouvelle offre alimentaire à des ateliers cuisine, pour faire découvrir aux personnes de nouveaux produits et sensibiliser à une alimentation de qualité, sans stigmatiser les habitudes alimentaires des personnes, contraints par leur situation de précarité.

Exemple 1

Les Ateliers de la Bruyère ont mis en place des ateliers « Mieux manger pour tous » avec une nutritionniste à destination des personnes en précarité, notamment accompagnées dans les associations d'aide alimentaires locales. Les ateliers consistent en la préparation et le partage d'un repas, et une visite de la ferme.

Exemple 2

Le projet Cuisine sur roues de la Croix Rouge met en place des ateliers culinaires itinérants grâce à une remorque aménagée en foodtruck, dans les zones blanches du Haut-Beaujolais. L'objectif est d'aller à la rencontre des populations isolées et de sensibiliser au mieux manger, avec des ateliers cuisines et nutrition, ouverts à tous, et qui s'adaptent aux besoins de publics spécifiques (personnes âgées, jeunes, en situation de handicap...)

Exemple 3

A **Vitaïs**, le projet de marchés solidaires est associé à l'organisation d'ateliers cuisine où les personnes cuisinent chaque mois les produits achetés au marché, avec des menus réalisés par une diététicienne.

- **De favoriser le lien social** : en particulier lorsque le projet vise à toucher des personnes isolées socialement, notamment en milieu rural comme c'est le cas de **DASA**. Cela passe aussi par recevoir dans des lieux accueillants et adaptés, et où tout n'est pas centré sur l'offre alimentaire proposée.

Exemple 1

La Tablée est accueillie dans le lieu de La Clef, café associatif et culturel de Brioude ; des volontaires cuisinent d'abord le repas qui est ensuite proposé à tous.

Tout le monde mange ensemble, sur une même grande tablée : au restaurant solidaire, le but est bien de faire du lien social, autour du temps du repas.

Exemple 2

Des activités ludiques sont aussi organisées sur les marchés solidaires du **centre social Marceau Mulsant**, afin que tout ne soit pas centré sur l'offre alimentaire proposée. Elle permet aux personnes de s'arrêter et d'échanger, et non uniquement de faire leurs courses.

- **De favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes**

Exemple

Les Ateliers de la Bruyère ont par exemple mis en place des ateliers de remobilisation autour du maraîchage, proposés à des personnes en recherche d'emploi et recourantes à l'aide alimentaire. Les personnes sont invitées à travailler sur la ferme, tout en étant sensibilisées à l'alimentation bio. L'objectif est à la fois de créer du lien social, mais aussi de les rediriger vers les ateliers cuisine « Mieux manger pour tous » et potentiellement vers le chantier d'insertion. Pour certaines personnes, les ateliers sont ainsi un premier lieu de remobilisation sociale et professionnelle, qui se fait de façon plus informelle et accessible qu'un accompagnement par des travailleurs sociaux ou des professionnels de l'accompagnement vers l'emploi.

Les structures ont enfin rappelé que le temps est une condition à la participation des personnes dans les projets de lutte contre la précarité alimentaire :



Prendre le temps de construire du lien avec les publics est clé !

Clémentine Seye, DASA

C. Coordonner les actions à l'échelle d'un territoire

Plusieurs structures ont mis en place des projets en coordination avec les acteurs de leur territoire (cf partie , avec des objectifs et des périmètres d'intervention (thématiques et / ou géographiques) variés, qui font leur richesse et contribuent à englober l'ensemble des dimensions qui favorisent l'accès à une alimentation suffisante, de qualité et choisie, pour toutes et tous. Ils ont permis de mettre en avant le rôle clé de certains acteurs qui peuvent être des catalyseurs d'une dynamique de coordination sur le territoire :

On peut ainsi relever **le rôle des Projets alimentaires territoriaux (PAT)** qui visent à **mobiliser l'ensemble des acteurs**, qu'ils soient professionnels, associatifs ou citoyens, autour de la question de l'alimentation sur le territoire.

Certaines structures porteuses de projets Mieux Manger pour Tous en Auvergne-Rhône-Alpes ont perçu le PAT de leur territoire comme complexe et ne s'impliquant pas suffisamment dans la mise en œuvre des projets déployés à une échelle locale ; cependant, le PAT de la communauté de communes Faucigny Glières relève que les PAT n'ont pas toujours les moyens de leurs ambitions et que c'est justement le fonds Mieux Manger pour Tous qui leur a permis de jouer pleinement leur rôle de coordination et de soutenir des actions d'accès à l'alimentation sur leur territoire.

D'autres acteurs ont aussi pu jouer ce rôle de coordination :

- **Les centres sociaux**, points de repère pour les habitants, permettent d'avoir un premier ancrage facilitant auprès des personnes, mais aussi au sein d'un territoire, étant habitués à travailler en lien avec différents partenaires pour répondre aux besoins :



Le centre social est en lien avec la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), ce qui permet la venue d'une diététicienne sur les marchés, pour animer un atelier santé nutrition avec des idées de recettes simples et gourmandes.

Centre social Marceau Mulsant à Roanne

- **La Banque alimentaire de l'Isère**, habituée à travailler avec les institutions dont le Conseil départemental, a rapidement été positionnée comme l'acteur départemental sur le sujet des approvisionnements de qualité. Elle a ainsi travaillé à faire le lien entre acteurs du territoire (associations, chambre d'agriculture, fédération des Cuma, etc.) pour entrer en contact et créer des partenariats avec des producteurs locaux sur le territoire.
- **Territoires à VivreS Grand Lyon** qui a mis en place une gouvernance inter-associative pour transformer le système agro-alimentaire local, au travers de plusieurs projet (création d'un pôle de résilience alimentaire, développement d'une plateforme d'achats mutualisé, mise en place de démarches de démocratie alimentaire).

Plus généralement, les structures ont identifié trois leviers principaux pour favoriser la coordination autour d'actions pour un accès à une alimentation de qualité sur son territoire :



Favoriser l'**interconnaissance** entre les différents acteurs, pour identifier les complémentarités et les synergies ; les structures recommandent de le faire autour de moments conviviaux, comme des repas partagés ou des ateliers participatifs, pour renforcer les liens entre acteurs et créer une atmosphère de confiance favorable à la meilleure compréhension des enjeux de chacun



Clarifier le rôle de chacun et être convaincu de sa valeur ajoutée, pour convaincre les autres partenaires, notamment lors de temps de travail en commun



Toujours partir des besoins des habitant-es en situation de précarité alimentaire et des spécificités des territoires et en construire une vision partagée entre acteurs : c'était l'ambition du **PAT Faucigny Glières** en organisant un temps de travail prenant appui sur la méthode du croisement des savoirs avec ATD Quart Monde, qui a permis de dégager une problématique et un plan d'action pour guider le PAT en travaillant sur les représentations de la précarité des professionnels.

Conclusion

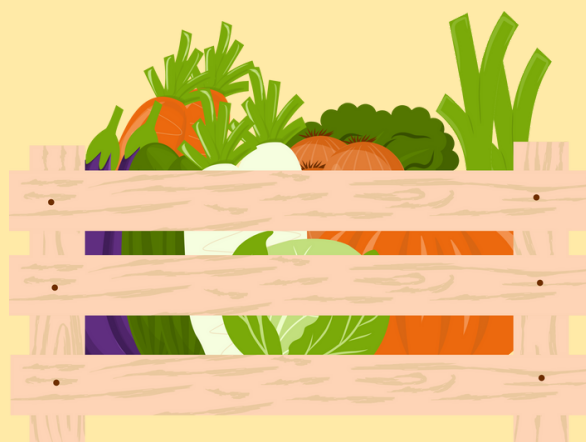
Le présent **rapport de capitalisation** reprend les **enseignements issus des trois groupes de travail animés par l'Agence nouvelle des solidarités actives** au cours de l'année 2024 et de la journée régionale organisée en décembre 2024. Il s'agit de premiers enseignements issus de projets suivis sur six mois lors de leur première année de financement (la durée de financement des projets allant de deux à trois ans selon les projets).

Le fonds Mieux Manger Pour Tous en Auvergne-Rhône-Alpes a constitué un levier important pour les structures, pour mettre en œuvre des projets pertinents, et parfois innovants, qui répondent à un réel besoin des personnes en situation de précarité sur le territoire, alliant rapprochement entre associations et producteurs locaux, participations des premiers concernés au sein des projets, et mise en œuvre de dynamiques de coopérations au niveau local. Fortes de leurs expériences et des premiers résultats obtenus, les structures cherchent aujourd'hui à penser l'après Mieux Manger Pour Tous, dans un contexte de contraintes budgétaires fortes au niveau national : ***comment consolider les initiatives, et les actions développées à l'issue des deux ou trois années de financement ?***

Pour plus d'informations sur chacun des projets, vous trouverez sur [ce lien leurs fiches détaillées](#) ainsi que le [compte rendu de la journée « Mieux manger pour tous »](#) de décembre 2024.



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**



Contacts :

Julie ERCEAU : julie.erceau@solidarites-actives.com - 06 98 11 84 80

Leeloo COSNIER : leeloo.cosnier@solidarites-actives.com - 06 69 25 72 53

Lila DUBREUIL : lila.dubreuil@solidarites-actives.com - 06 60 70 79 42

